

N/REF : 23/12/2024 14H37 C:263459 I:35667
V/REF : MU 24 121642 1
V/Email reçu le Lundi 23/12/2024 a 14H37

DASA KORUS

**139 ZA DU VERCORS
38140 LA MURETTE**

IMMEUBLE : 70 JAURES
70 COURS JEAN JAURES
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 24 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 70 JAURES - MUTUELLE DES MOTARDS

MOTIF : INTERVENIR POUR
MERCİ D'INTERVENIR EN URGENCE POUR UNE MISE NE SÉCURITÉ SUR
L'AGENCE CAR ILS ONT ACTUELLEMENT UNE FUITE D'EAU QUI PROVIENS DU
PLAFOND.

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 23/12/2024 A 15H :
INTERVENTION DEPUIS LE LOCAL DE LA MUTUELLE DES MOTARDS
CONSTAT : PRÉSENCE D'UNE INFILTRATION AU FAUX-PLAFOND DE LA CUISINE
OUVERTURE DU FAUX-PLAFOND, AUCUN TUYAU NE PASSE DEDANS.
L'INFILTRATION VIENT D'UN PROBLEME D'ÉTANCHÉITÉ DU TOIT PLAT
PRÉVOIR L'INTERVENTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ÉTANCHÉITÉ TOITURE.

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 23/12/24 a 16H59 KORUS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 23/12	1	70,75		88,43
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46
TOTAL H.T.					157,01
T.V.A. a 20,00%					31,40
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>188,41</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN